

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **SA LUMINUS**, ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 7 à 1210 ST-JOSSE-TEN-NOODE, en vue d'obtenir un permis unique relatif à la construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes de puissance maximale totale de 35 MW, d'une cabine de tête, de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire des Communes d'Honnelles et de Dour.

Ce dossier est mis à l'enquête dans le cadre de la procédure de recours sur la décision du 28/08/2025 refusant le permis unique, suite au dépôt d'un complément d'étude d'incidences sur l'environnement, et peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, suivant les modalités ci-dessous :

Les Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie sont autorité compétente.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du : 09/01/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
30/12/2025	09/01/2026	Administration communale de Bernissart Service des Travaux - Urbanisme Centre administratif du Préau Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 09/02/2026 à 11h00	Collège communal Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier comprenant le complément d'étude d'incidences sur l'environnement peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête pendant les heures de service.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur RDV**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux-Urbanisme, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h15, ainsi que les mardis jusque 20h.

Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de M. Patrick Dujardin (069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be)

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : SA Luminus (M. Benoît Van Geebergen - Rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing) ;
- du Fonctionnaire technique compétent sur recours, SPW-Direction des Permis et Autorisations, Avenue Prince de Liège n° 15 à 5100 Jambes ;
- du Fonctionnaire délégué compétent sur recours, SPW-Aménagement du Territoire, Rue des Brigades d'Irlande n° 1 5100 Jambes.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

La Directrice générale,
Véronique BILOUET



Le Bourgmestre
Roger VANDERSTRAETEN